

Académie de Nancy-Metz : BREVET HISTOIRE-GEOGRAPHIE 2005

Le sujet

SUJET 1: La Résistance

Document 1 : Extrait de l'Appel du général de Gaulle du 18 juin 1940.

"Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. [...] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. [...]

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres."

Document 2 : Un sabotage des résistants en Saône-et-Loire, en mars 1944.



Document 3 : Témoignage de Jacqueline Péry d'Alincourt.

"J'ai vingt-deux ans au printemps 1942, dans Paris occupé. Des hommes, des femmes, des enfants disparaissent tous les jours. Comment accepter de courber la tête ? Je comprends que je préfère mourir. Ce choc détermine en moi une résolution

que rien ne pourra détruire.

Je m'engage totalement -d'abord comme membre du BOA(1), puis comme membre du secrétariat de la délégation générale- pour combattre avec eux un ennemi qui incarne le mal absolu, pour sauver l'honneur de l'Homme. Il faut assurer le logement, organiser la vie matérielle -papiers d'identité, tickets d'alimentation, couvertures professionnelles- des agents venus de Londres. Il faut trouver les "boîtes aux lettres" (pour collecter les courriers clandestins envoyés de toute la France). Il faut trouver des appartements. L'alerte est permanente. C'est dangereux. Le 24 septembre 1943, la Gestapo m'attend chez moi."

Extrait de Evelyne Morin-Rotureau (dir.),

39-45 : combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre, Autrement, 2001.

(1) : BOA : Bureau des opérations aériennes.

QUESTIONS (8 points)

Question 1 (document 1)

Dans quel but le général de Gaulle lance-t-il cet appel ? Relevez deux arguments montrant que la défaite n'est pas définitive. (3 points)

Question 2 (document 3)

Citez deux raisons pour lesquelles cette femme entre dans la résistance. (2 points)

Question 3 (documents 2 et 3)

Relevez trois actions menées par les civils pour résister. (3 points)

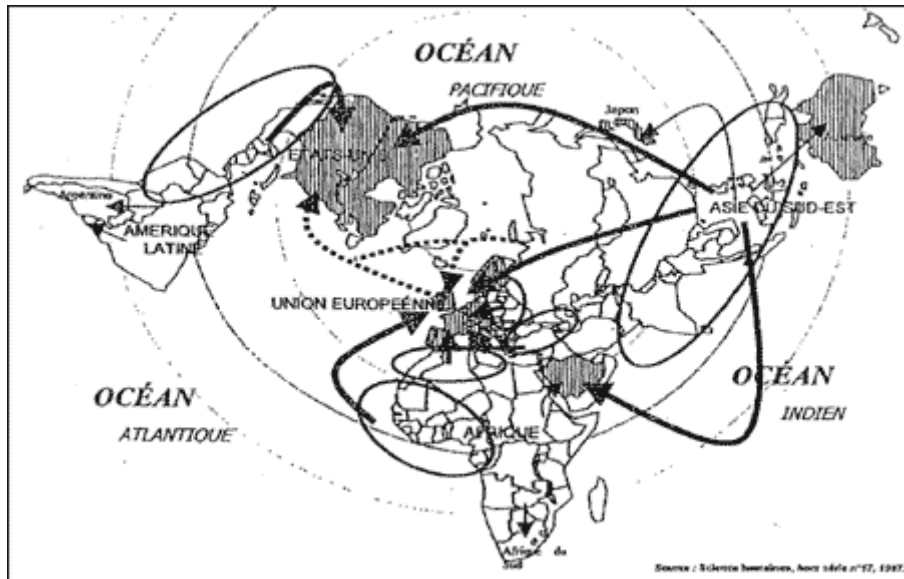
PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

Dans un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, en vous servant des informations des documents et de vos connaissances, vous montrerez pour quelles raisons et de quelles manières des Français ont choisi de résister.




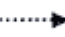
SUJET 2 : Les migrations internationales de travail et le développement

Document 1 : Des territoires mis en relation

Les migrations de travailleurs aujourd'hui



Légende

-  Principaux espaces d'immigration économique
-  Espaces d'émigration économique
-  Flux d'émigration économique : travailleurs qualifiés et non qualifiés
-  Flux de travailleurs très qualifiés ("brain drain", "cerveaux")

Document 2 : Les migrations sont un atout.

"Au niveau mondial, le nombre d'immigrants [...] a explosé ces dernières années, passant, selon les estimations de 75 millions en 1965 à 175 millions aujourd'hui. [...] Les migrants ne représentent que 3% de la population mondiale, ce qui veut dire que 97% de la population demeure d'une grande stabilité. [...]"

Ces immigrants sont souvent la première source de revenus pour leur pays d'origine : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) évalue le montant annuel des transferts [envois de capitaux] à plus de deux cents milliards de dollars. [...] Ces transferts sont particulièrement bénéfiques pour vingt pays qui en concentrent 88% (Philippines, Inde, Mexique, Turquie, Egypte, Maroc, Bangladesh, etc.). Ainsi, les 4,7 millions d'immigrés philippins ont transféré plus de 90 milliards de dollars entre 1995 et 2003. [...] Les conséquences de ces transferts sur l'essor des économies sont par conséquent considérables, grâce aux capitaux réinvestis (construction de puits, écoles, électrification, dispensaires, etc.) et à la diffusion de nouvelles connaissances techniques et de nouvelles valeurs."

D'après Laurent CARROUE, La mondialisation en débat, Paris, La Documentation photographique, n° 8037, 2004, p. 40.

Document 3 : L'Inde mise sur ses émigrés

"Mondialisation oblige, les pays en voie de développement subissent un exode massif de leurs diplômés vers l'Europe, l'Australie, et, surtout, les Etats-Unis, plus gros importateur mondial de main d'œuvre qualifiée. Chaque année, 85 000 professionnels de l'informatique quittent ainsi le sous-continent indien.

Ce pays fait même figure de cas d'école en matière d'émigration de cerveaux, avec une vague sans précédent depuis le début des années 90.

Tellement que l'Inde multiplie aujourd'hui les efforts pour tirer profit de cette fuite. Elle encourage ainsi les plus qualifiés des Indiens de l'étranger à retourner au pays pour

y créer leur entreprise et diffuser leur savoir-faire. Un pari que la Chine et Taiwan ont déjà gagné.

[...]

Les autorités indiennes ne peuvent pas lutter contre un tel appel du large. [...] "La fuite des cerveaux ne provoque pas de pénurie(1) de main d'œuvre qualifiée", explique Dipankar Sengupta, qui enseigne l'économie à New Dehli. "Notre système scolaire et universitaire produit trop de diplômés surqualifiés par rapport aux emplois à pourvoir dans le pays." Certains expatriés, encore peu nombreux, commencent à revenir en Inde pour créer leur start-up(2)."

D'après Julie AURAY, Faire de la diaspora un atout, dans Alternatives économiques, n° 236, juillet - août 2003.

(1) : Pénurie : manque de ce qui est nécessaire

(2) : Start-up : jeune entreprise promise à une forte croissance

QUESTIONS (8 points)

Question 1 (document 1) (3 points)

- a. Relevez trois espaces d'accueil des migrants.
- b. Relevez trois espaces de départ des migrants.

Question 2 (document 2 et 3) (3 points)

Quels sont les avantages de ces migrations pour les pays en voie de développement ?

Question 3 (document 1 et 3) (2 points)

Quels sont les avantages de ces migrations pour les pays riches ?

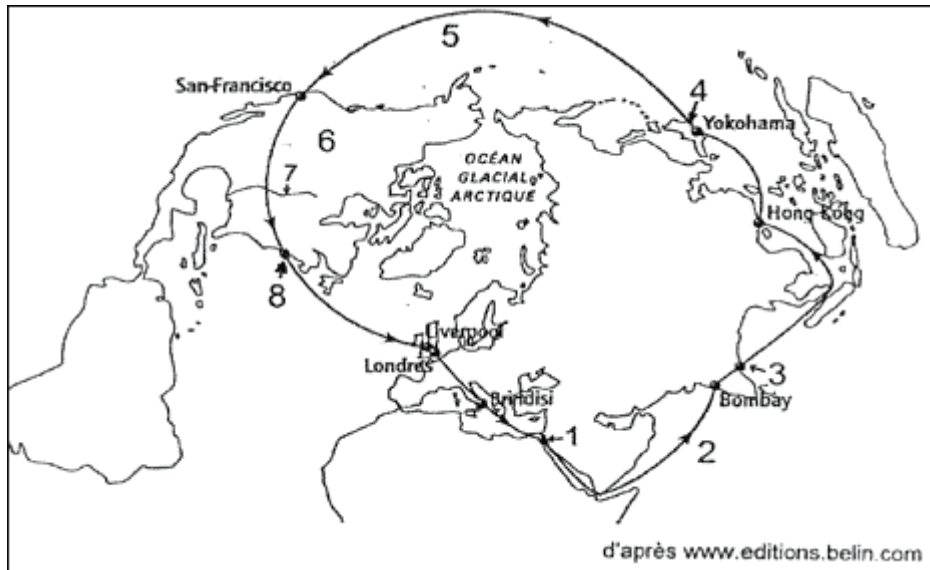
PARAGRAPHE ARGUMENTE (10 points)

A l'aide des informations tirées des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes qui montre que les migrations internationales de travail sont diverses et qu'elles sont un atout pour le développement des pays.

Sujet 3 : Repérage dans l'espace

Le tour du monde réalisé par Philéas Fogg.

Document : L'itinéraire suivi par Philéas Fogg dans son tour du monde.



Ce roman d'aventures rédigé par Jules Verne en 1873 raconte le défi extraordinaire lancé par Philéas Fogg de faire le tour du monde en 80 jours en partant de Londres. Dans son périple, il traverse (0,5 point par réponse correcte) :

1	Un isthme	
2	Un océan	
3	Une ville	
4	Un pays	
5	Un océan	
6	Un continent	
7	Un fleuve	
8	Une ville	

Cet exploit est facilité grâce à l'invention de James Watt : (nom de l'invention + période) (1 point)

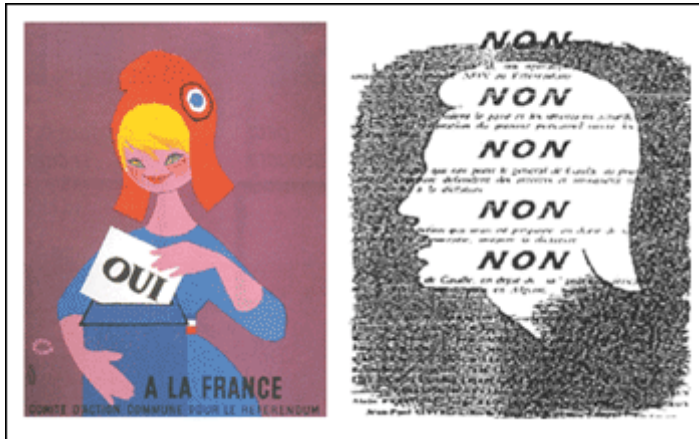
Son voyage l'entraîne vers les Indes, alors colonie anglaise. En quelle année ce pays accède-t-il à l'indépendance ? (1 point)

EDUCATION-CIVIQUE

Etre citoyen, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs

Document 1 :

Deux affiches observées lors la campagne électorale du référendum du 28 septembre 1958, (Bibliothèque de la Documentation Internationale Contemporaine / BDIC)



En 1958, les députés qui siègent à l'Assemblée nationale autorisent Charles de Gaulle à préparer une nouvelle Constitution avec le ministre de la justice, Michel Debré. Les votants français choisissent à 79,26 % le OUI à la nouvelle Constitution qui fonde la Vème République.

Document 2 :

Extrait de la Constitution de la Vème République du 4 octobre 1958

Art 3 : "- La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la constitution. Il est toujours universel, égal et secret."

Art 4 : "- Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie."

Document 3 :

Extrait de La République expliquée à ma fille - Régis DEBRAY. - Le Seuil, 1998.

"Le citoyen est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité. (...)

Si tu ne votes pas, pour t'occuper seulement de tes petites affaires, tu laisseras les autres décider à ta place des grandes. Mais alors, tu ne pourras pas venir te plaindre si un jour, par malheur, le gouvernement sorti des urnes décide (...) d'interdire le rap sur les antennes. (...)

Le citoyen a le pouvoir de faire la loi. Si tu fais la loi, il est normal que tu y obéisses. Ça s'appelle le civisme. (...)

Et si tout le monde s'arrangeait pour ne pas payer d'impôt, il n'y aurait plus de gendarmes, ni de lycées, ni d'hôpitaux, ni d'éboueurs, ni d'éclairage public, parce qu'il faut de l'argent à l'Etat ou à la ville pour entretenir ces services."

QUESTIONS (4 points)

Question 1 (documents 1 et 2)

Quels sont les 2 moyens par lesquels le citoyen peut exprimer son opinion ? (2 points)

Question 2 (document 3)

Quelle définition Régis Debray donne-t-il du civisme ? (1 point)

Question 3 (document 3)

Quel devoir tout citoyen doit accepter pour permettre aux services publics comme les hôpitaux ou les lycées de fonctionner ? (1 point)

PARAGRAPHE ARGUMENTE (8 points)

A partir de votre analyse des documents et de vos connaissances, rédigez un

paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre que l'on est un citoyen lorsque l'on sait qu'on a des droits mais aussi des devoirs.

Corrigé

SUJET 1 : La Résistance

I - LA PRESENTATION DU SUJET

Il s'agit d'un sujet assez classique. La question de la résistance ou de la collaboration appartient au chapitre de la Seconde guerre mondiale. Ce sujet pose la question du choix qu'ont dû faire la plupart des français après la défaite de 1940.

Dans un premier temps, le candidat répondra aux questions de façon précise avant de rédiger un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes.

II - LES IDEES ESSENTIELLES

LES REPOSES AUX QUESTIONS

Question 1

Le général de Gaulle lance cet appel dans le but de continuer le combat contre l'Allemagne, de rassembler autour de lui des volontaires (officiers, soldats, ingénieurs...) pour continuer à résister à l'ennemi.

Deux arguments qui montrent que la défaite n'est pas définitive sont :

- > "La France n'est pas seule".
- "Elle a un vaste empire derrière elle".
- "Elle peut faire bloc avec l'empire britannique qui continue la lutte".
- "Elle peut utiliser l'immense industrie des Etats-Unis".
- > "Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale".

Question 2

Cette femme entre dans la résistance pour les raisons suivantes :

- > Elle ne veut pas "courber la tête"; alors que "des hommes, des femmes et des enfants disparaissent tous les jours" ;
- > "Pour combattre un ennemi qui incarne le mal absolu".
- > "Pour sauver l'honneur de l'homme".

Question 3

Les trois actions menées par les civils pour résister sont :

- > Le sabotage des trains pour désorganiser la logistique des allemands (document 2).
- > L'aide apportée à des agents venus de Londres (document 3).
- > La recherche des "boîtes à lettres" pour collecter les courriers clandestins (Document 3).

PARAGRAPHE ARGUMENTE

Après le choc de la défaite de juin 1940, peu nombreux sont ceux qui vont spontanément refuser l'occupation. L'appel de Londres du Général de Gaulle le 18 juin 1940 marque l'acte de naissance de la résistance à l'occupation nazie.

Pour quelles raisons et de quelles façons les français ont-ils choisi de résister ? Voilà les deux parties de cette synthèse.

Les raisons de la résistance sont essentiellement continuer le combat et "sauver l'honneur de l'homme", "ne pas courber la tête" devant le nazisme. A ces motivations morales, il faut ajouter des raisons plus prosaïques. La création du STO en 1942, afin de recruter des travailleurs envoyés en Allemagne, vient gonfler les rangs des mouvements de résistance. Ou aussi l'invasion de l'URSS en juin 1941 par l'Allemagne entraîne l'arrivée des militants communistes dans la résistance.

Les formes de résistances sont nombreuses et variées. Elles se partagent entre une résistance intérieure et une résistance extérieure.

La résistance intérieure s'occupe de renseignements, de sabotages, d'attentats contre des officiers ou des soldats allemands, d'organisation de filières d'évasion, de presse clandestine, etc...

La résistance extérieure, initiée par de Gaulle a pour but de continuer le combat aux côtés des alliés avec les forces françaises libres (FFL).

Ces deux résistances contribuent activement à la libération du territoire français en 1944.

Vous pouviez mettre en avant le rôle joué par de grands hommes contre Jean Moulin, chargé par de Gaulle d'unifier la résistance intérieure.

Vous deviez, au cours de ce paragraphe, aboutir à une définition de ce qu'est la résistance et à la définition de ce qu'est un résistant.

SUJET 2 : Migrations et développement

I - L'ANALYSE DU SUJET

Ce sujet s'inscrit dans la deuxième partie du programme "Géographie du monde d'aujourd'hui", chapitre 1 "Les échanges, la mobilité des hommes, l'inégale répartition de la richesse et l'urbanisation".

Il s'agit de montrer que les migrations internationales de travail sont une réponse bénéfique au problème du développement dans le monde. Le sujet est donc engagé, sachant que plusieurs experts, économistes et géographes, relativisent pour les Etats d'émigration les aspects positifs de tels flux. S'il ne fallait pas évoquer les conséquences négatives des migrations de travail pour le développement, le correcteur ne devrait pas pénaliser celui qui s'est risqué à cet exercice par une ou deux phrases dans le paragraphe argumenté

II - LES CONNAISSANCES ESSENTIELLES

A - REPONSES AUX QUESTIONS

Question 1

a. Vous deviez relever trois espaces d'accueil des migrants. Il fallait choisir parmi l'Amérique du Nord (Etats Unis acceptés), l'Europe occidentale (Union européenne d'avant 2004 acceptée), le Japon et la Corée du Sud, l'Australie et l'Arabie saoudite.

b. Pour les espaces de départ des migrants, vous deviez choisir trois réponses parmi l'Amérique centrale et le nord-est de l'Amérique latine, l'Asie du Sud et du Sud-Est, le Maghreb (et la Libye), l'Afrique de l'Ouest et du Golfe de Guinée, l'Europe centrale et orientale et la Turquie et les Etats du Caucase.

Question 2

Les migrations internationales de travail sont avantageuses pour les Etats émetteurs car elles s'accompagnent d'importants transferts de capitaux réinvestis dans l'économie locale et du retour de migrants diffusant alors de nouvelles techniques, savoir-faire, valeurs et créant des entreprises.

Question 3

Pour les pays riches récepteurs, les migrations internationales de travail sont aussi avantageuses car elles leur fournissent une main d'œuvre qualifiée et non qualifiée issues des Etats en développement. Le "brain drain" ou fuite des "cerveaux" est une autre forme de migration de travail : ingénieurs et chercheurs d'Europe et d'Asie (Inde, Chine, Taiwan) vers les Etats-Unis.

B - PARAGRAPHE ARGUMENTE

Le plus simple était de suivre l'intitulé du sujet : commencer par une typologie des migrations internationales puis montrer qu'elles sont un atout pour le développement des pays.

Vous pouviez en introduction rappeler que les migrations internationales de travail sont des migrations volontaires et liées à de facteurs économiques. Elles concernent celles et surtout

ceux, car elles sont surtout masculines, qui quittent leur pays pour aller travailler dans un autre de manière légale ou illégale (cas des travailleurs clandestins). Ces migrations ne sont normalement pas définitives mais peuvent le devenir lorsque le migrant construit une famille dans le pays d'accueil.

Les migrations de travail concernent plus de 100 millions de personnes (sur les 175 millions de migrants internationaux). La plupart des flux partent des Suds (citer quelques exemples vus dans les questions) vers les pays développés à économie de marché (idem). Depuis l'entrée dans la crise en 1974 les flux légaux ont tendance à ralentir, surtout où de nombreux Etats limitent les entrées. Beaucoup de migrants sont aujourd'hui clandestins. Ces sont essentiellement des travailleurs peu qualifiés dans le pays d'accueil.

D'autre flux partent des Suds pour en rejoindre d'autres, les pays pétroliers. Les travailleurs sont aussi souvent peu qualifiés et spécialisés dans une activité selon le pays de départ. Depuis la guerre d'Irak de 1991 et les risques d'attentats, les migrants asiatiques deviennent majoritaires.

D'autre flux enfin, plus modestes, concernent les travailleurs très qualifiés, issus des Suds et de pays développés et rejoignant ces mêmes pays développés, principalement les Etats-Unis. On parle de "brain drain" ou fuite des "cerveaux".

Après cette typologie, vous deviez montrer que ces migrations sont un atout pour le développement.

Pour les pays en voie de développement, elles sont une source de devises réinvesties sur le lieu de départ dans les équipements et l'économie locale. Elles permettent aussi grâce au retour des migrants la diffusion de nouvelles techniques, valeurs, savoir-faire acquis par une main-d'œuvre très qualifiée qui crée de nouvelles entreprises dans leur pays d'origine. C'est aussi un moyen d'alléger la surcharge démographique de certains pays. Une réserve cependant : ce sont les éléments les plus jeunes, dynamiques et qualifiés qui partent et cela est aussi un facteur de frein au développement.

Pour les pays riches, les migrations sont aussi un atout. C'est le moyen d'obtenir une main-d'œuvre peu qualifiée, bon marché et docile, exécutant des tâches délaissées souvent par les nationaux, et des travailleurs très qualifiés sans à en avoir eu à payer le prix de formation. C'est aussi pour le pays récepteur un moyen de créer des solidarités avec des Etats qui sont aussi des potentiels clients pour les entreprises nationales.

Ces migrations sont aussi pour les Etats développés récepteurs un moyen de compenser un accroissement naturel insuffisant pénalisant pour l'économie du pays.

Repères géographiques

Les réponses attendues dans le tableau étaient :

- 1 : Isthme de Suez
- 2 : Océan Indien
- 3 : Calcutta
- 4 : Le Japon
- 5 : L'océan Pacifique
- 6 : L'Amérique
- 7 : Le Mississippi
- 8 : New York

L'exploit de Philéas Fogg a été facilité par la machine à vapeur de James Watt, dans la seconde moitié du XVIIIème siècle (début de l'âge industriel : XVIIIème - XIXème siècle).

Les Indes, ancienne colonie anglaise, accèdent à l'indépendance en 1947.

Eucation civique : Droits et devoirs du citoyen

LES REPONSES AUX QUESTIONS

Question 1

Le citoyen peut exprimer son opinion par deux moyens essentiels :

> la formation ou l'adhésion à un parti politique qui défend librement certaines idées ou convictions, ce qui permet aux électeurs de se forger une opinion démocratiquement (article 4 de la Constitution Française).

> le vote ou suffrage : celui-ci peut être direct ou indirect, et il peut s'agir d'élire des représentants (président, députés, maires...) ou de répondre par oui ou par non à une question posée par le gouvernement (référendum, par exemple celui sur l'adoption de la Constitution de la Ve République en 1958).

Question 2

Pour Régis Debray, le civisme consiste à obéir à la loi que l'on s'est soi-même fixée : ainsi, il est normal et légitime que les citoyens d'un pays qui "font" la loi par l'intermédiaire de leurs représentants les députés, s'y soumettent.

Etre citoyen, c'est donc avoir des droits (concourir à l'élaboration de la loi) et des devoirs (obéir à la loi).

Question 3

Pour permettre aux différents services publics (hôpitaux, lycées, etc...) de fonctionner, le citoyen doit accepter de payer des impôts à l'Etat dont il dépend.

PARAGRAPHE ARGUMENTE

Les documents sont à réutiliser mais aussi à compléter par des connaissances personnelles sur le sujet.

La plan est indiqué : il faut parler des droits, puis des devoirs qui définissent le fait d'être citoyen (la citoyenneté).

L'introduction doit rappeler l'étymologie de ce terme, sa signification profonde, qui est en partie rappelée par le document 3 ("le citoyen est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité", donc la vie de la "polis" en grec, autrement dit la ville politique). On peut aussi rappeler qu'en France, l'exercice de la citoyenneté est lié à la nationalité.

Ensuite, ne pas oublier les droits essentiels du citoyen français :

> le vote qui permet d'élire ses représentants

> l'éligibilité (droit d'être élu)

Le citoyen détient en effet une part de la souveraineté nationale. Rajouter aussi les nouveaux droits liés à la citoyenneté européenne créée par le traité de Maastricht de 1992 (droit de vote aux élections locales et européennes pour tout citoyen de l'UE quel que soit le pays de l'UE dans lequel il réside).

> le droit d'appartenir à un parti politique ou un syndicat ou même une association.

Enfin, démontrer qu'il y a une contrepartie à ces droits : les devoirs qu'un citoyen responsable et à part entière est tenu d'honorer, à savoir :

> payer des impôts à l'Etat dans lequel il réside pour assurer l'entretien et le fonctionnement des services publics, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

> la "journée citoyenne" ou "appel de préparation à la défense" qui a remplacé le service militaire obligatoire

> respecter la loi que l'on s'est fixée, lui obéir, c'est-à-dire faire preuve de civisme.

On peut conclure sur la notion ambiguë de "vote" : c'est un droit mais aussi (comme stipulé sur la carte d'électeur) un "devoir civique". Mais ce n'est pas pour autant une obligation légale en France : on peut ainsi ouvrir sur la montée de l'abstention, ses conséquences (21 avril 2002) et la crise qui menace toute démocratie lorsque le civisme décline.